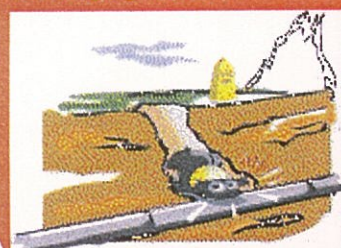


Zone d'implantation d'ouvrages de transport de GAZ NATUREL

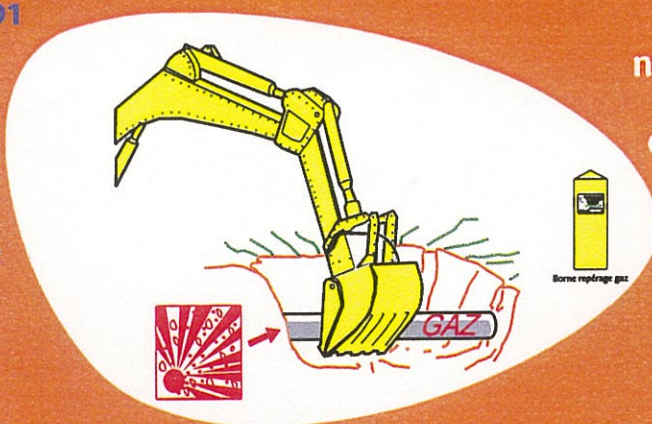
Arrêté du 16 novembre 1994 - Décret du 14 octobre 1991

GRTgaz Région Rhône-Méditerranée

www.grtgaz.com



AGENCE RHONE-ALPES
36, Bd de Schweighouse
69530 BRIGNAIS
Tel: 04.72.31.36.00



ENTREPRENEURS ou PARTICULIERS
qui envisagez de travailler dans le sous sol

VOTRE SECURITE

nécessite une connaissance précise de l'implantation des conduites de gaz naturel **HAUTE PRESSION**

Pour la connaître adressez-nous votre projet sur le formulaire réglementaire **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR)**
Cerfa n°90 - 0189

la REGION RHONE-MEDITERRANEE, procédera gratuitement au ballage de la conduite

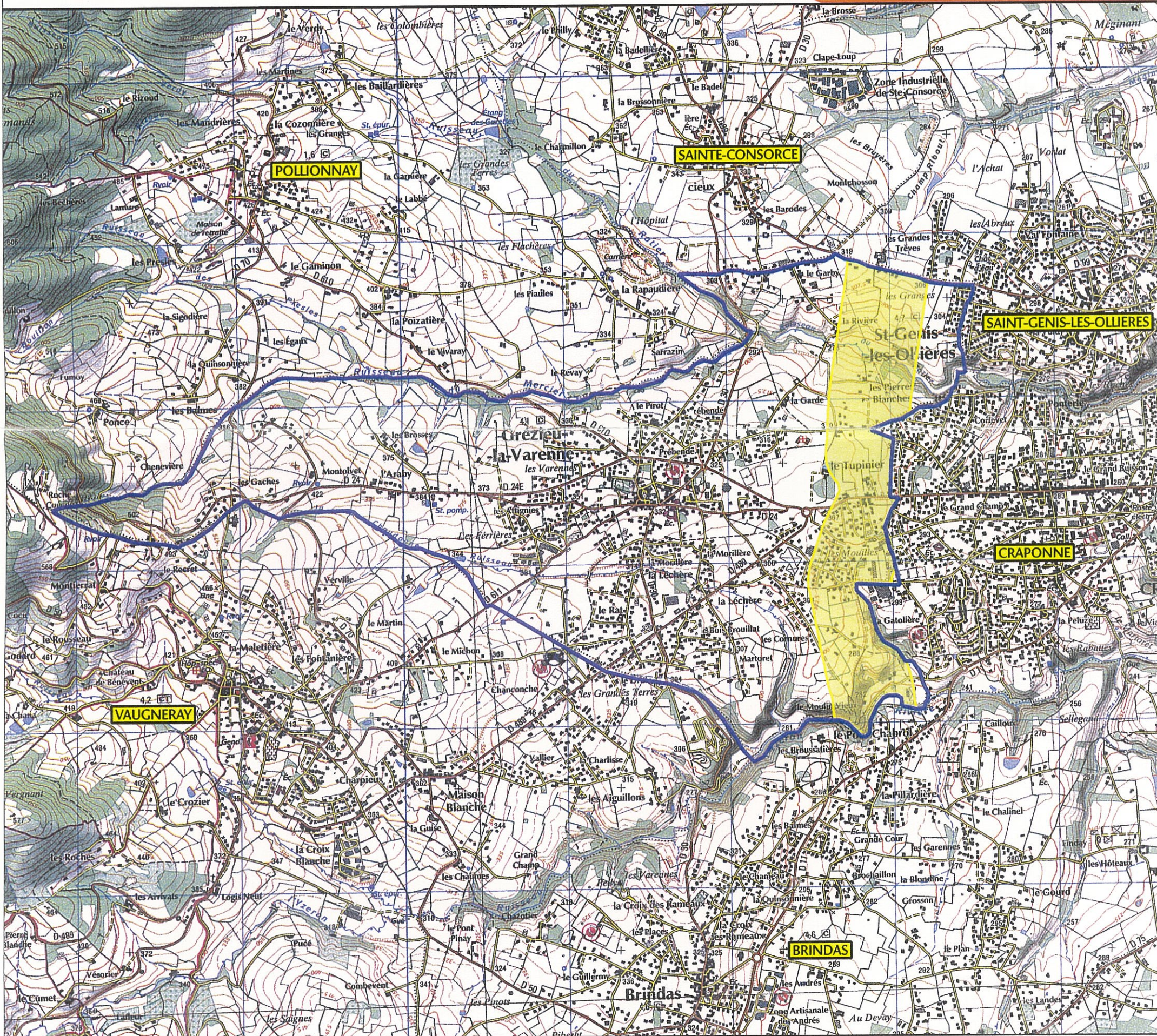
La position et la profondeur des ouvrages doivent être précisées par **SONDAGES**

Pour les travaux projetés sur une autre commune consultez la **MAIRIE** du lieu où ils sont envisagés ou

internet : www.dictplus.com

COMMUNE : GREZIEU-LA-VARENNE

DEPARTEMENT : RHONE (69)



Cartes IGN 1/25000 : F077-059 / F078-059

© IGN PARIS : LICENCE 2220 copie et reproduction interdite - Ech 1/25 000

Mise à jour : 23/05/06 LP

Zone de la COMMUNE où tout PROJET doit faire l'objet d'une "DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS"

Limite communale

En cas d'urgence,
contactez 7j/7 et 24h/24
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

N° Vert 0 800 246 102

Toute intervention à proximité des ouvrages de transport de GAZ NATUREL doit donner lieu à une

"DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX"

internet : www.dictplus.com

